

# Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes

## Service des Ressources Humaines



# Bilan Social 2013



ENSCR  
11 allée de Beaulieu - CS 50837 - 35708 Rennes Cedex 7  
Tél. : (33) 02 23 23 80 00 - Fax : (33) 02 23 23 81 99 -  
[www.ensc-rennes.fr](http://www.ensc-rennes.fr)

## Avant-Propos

*Le bilan social de l'ENSCR présente chaque année les données sur les personnels de l'Ecole. C'est un état des lieux à un moment précis, une photographie pour mieux connaître l'ensemble des agents. C'est surtout un outil indispensable d'aide au pilotage des ressources humaines pour que chacun se sente bien dans son travail et donne le meilleur de lui-même. Il doit aussi permettre de prévoir et anticiper les évolutions nécessaires au bon fonctionnement et à la progression de notre établissement.*

*Du fait de la loi du 22 juillet 2013, le monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est actuellement sujet à de grandes transformations tant dans sa gouvernance que dans son mode de fonctionnement. Chaque structure se doit d'avoir une image claire et précise de ses personnels pour mieux répondre, dans un cadre nouveau, aux missions premières qui lui sont confiées : la formation d'ingénieurs et la recherche – innovation.*

*Mais au-delà des chiffres de ce bilan social, c'est une représentation de la communauté « Ecole de Chimie de Rennes » qui est présentée. Des hommes et des Femmes qui œuvrent pour que tous ensemble nous ayons une vision partagée de nos valeurs : réussite, esprit d'équipe, interculturalité et créativité.*

**Professeur Pierre LE CLOIREC,  
Directeur de l'ENSCR**

## I. Effectifs

I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)	page 3
I-2 Décompte des ETPT par structures	" " 5
I-3 Répartition des titulaires par action LOLF au 31/12/2013	" " 6
I-4 Répartition des enseignants-chercheurs par discipline au 31/12/2013	" " 6
I-5 Missions ne décomptant pas du plafond d'emplois.	" " 7

## II. Démographie (au 31/12/2013)

II-1 Répartition par sexe des agents	page 8
II-2 Répartition par âge des personnels titulaires	" " 9
II-3 Pyramides des âges des personnels titulaires	" " 9
II-4 Répartition par âge des personnels contractuels	" " 10

## III. Promotions / Mouvements

III-1 Promotions	page 10
III-2 Mouvements enseignants	" " 10
III-3 Mouvements IATS	" " 11

## IV- Conditions de travail

IV-1 Temps partiel	page 11
IV-2 Répartition des absences pour raisons médicales des titulaires	" " 12
IV-3 Répartition des absences pour raisons médicales des contractuels	" " 12
IV-4 Maladies professionnelles, accidents de service, de travail et de trajet	" " 12

## V - Rémunérations

V-1 Dépenses de masse salariale budget Etat	page 13
V-2 Dépenses de masse salariale budget Etablissement	" " 13
V-3 Simulation RCE par plafond	" " 13
V-4 Evolution des heures complémentaires	" " 14
V-5 Part des dépenses de masse salariale dans le budget total de l'ENSCR	" " 14
V-6 GVT et incidence sur l'évolution de la masse salariale	" " 15

## VI - Formation continue des personnels

VI-1 Personnels enseignants	page 15
VI-2 Personnels IATS	" " 16

## VII - Action sociale

page 17

## VIII - Hygiène et Sécurité

page 17

## Lexique

page 18

# I. Effectifs

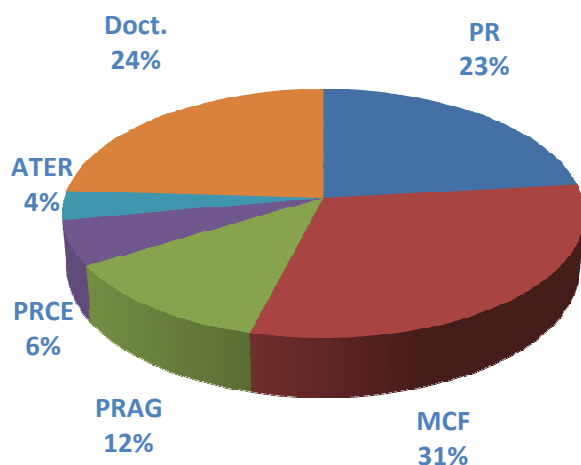
## I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 15/04/2014)

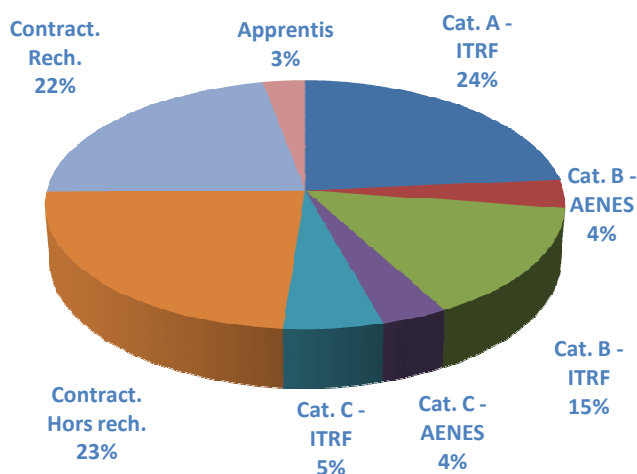
Programme 0150 - Titre 2 (Etat)					
Type population	ETPT 2010	ETPT 2011	ETPT 2012	ETPT 2013	Emplois
Professeurs des Universités	11,33	11,33	12,00	12,00	12
Maîtres de Conférences	15,05	14,90	14,98	15,77	17
Professeurs Agrégés	7,00	7,00	6,67	6,33	7
Professeurs Certifiés	3,00	3,00	3,00	3,00	3
ATER	1,83	2,17	1,66	1,00	-
IGR	1,00	1,00	1,00	1,00	1
IGE	6,08	6,68	7,27	7,30	10
ASI	4,47	4,80	4,63	4,53	4
TCH RF	8,23	8,23	7,91	7,96	9
ATRF	4,00	3,50	3,00	3,00	4
SAENES	4,00	3,83	2,67	2,00	2
ADJAENES	3,00	3,00	2,67	2,00	2
Contractuels IATS (hors rech.)	0,08	0,83	3,33	3,67	-
<b>Total Titre 2 - Etat</b>	<b>69,07</b>	<b>70,27</b>	<b>70,79</b>	<b>69,56</b>	<b>71</b>

Programme 0150 - Titre 3 (Ressources propres)				
Type population	ETPT 2010	ETPT 2011	ETPT 2012	ETPT 2013
ATER (DGF)	0,91	1,00	1,00	0,92
Doctorants contractuels	5,98	13,08	14,33	12,42
Contractuels hors rech. (DGF)	-	-	5,30	2,92
Contractuels hors rech.	6,73	6,78	1,00	6,21
Contractuels recherche	10,42	10,00	11,71	12,10
Apprentis	0,25	1,00	1,16	1,58
<b>Total Titre 3</b>	<b>24,29</b>	<b>31,86</b>	<b>34,50</b>	<b>36,15</b>

Répartition des personnels enseignants - année 2013



Répartition des personnels BIATS- année 2013



## Quelques mots...

- Le nombre d'agents recrutés sur des contrats de recherche est en légère augmentation pour atteindre 12,10 ETPT sur l'année 2013 .
- Il en est de même pour les agents contractuels recrutés pour des besoins permanents de l'école (9,88 ETPT en 2013) et cette tendance va se poursuivre en 2014 puis se stabiliser. Il faut noter que le financement de ces recrutements n'est plus assuré qu'à hauteur de 3 ETP dans la Dotation Globale de Fonctionnement (contre 5,4 ETP en 2012). Par ailleurs, deux emplois délégués ont été pourvus par des fonctionnaires au dernier trimestre 2013. Au Budget Primitif 2014, c'est un plafond 11,4 ETP qui a été voté pour des besoins permanents identifiés de l'établissement et qui sont à financer sur ressources propres.
- Par ailleurs, si le nombre de doctorants contractuels de l'ENSCR est en baisse, le nombre de doctorants inscrits et accueillis dans l'établissement est en augmentation. Cela s'explique d'une part par des financements multiples de plus en plus fréquents, et d'autre part, par la fin des réattributions, à l'école, des bourses ministérielles allouées globalement à l'Université de Rennes 1. Cette dernière contractualise donc les doctorants formés à l'ENSCR mais dont le contrat est financé par l'Etat. Cette tendance risque de s'amplifier en 2014.
- La consommation des emplois délégués est stable sur les quatre derniers exercices. L'ENSCR veille à ne jamais laisser un support délégué vacant sur des durées longues. Ce nombre d'emplois délégués ayant vocation à ne plus beaucoup évoluer, ce sont donc les emplois permanents financés sur ressources propres auxquels il conviendra d'attacher une attention particulière.

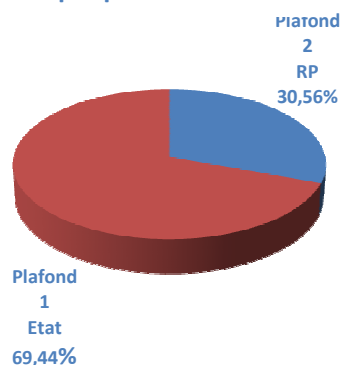
## Simulation de décompte des consommations d'emplois en mode RCE

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 15/04/2014)

Plafond 1 (financement pour tout ou partie par l'Etat)		
Type population	ETPT 2012	ETPT 2013
Professeurs des Universités	12,00	12,00
Maîtres de Conférences	14,98	15,77
Professeurs Agrégés	6,67	6,33
Professeurs Certifiés	3,00	3,00
ATER	2,66	1,92
IGR	1,00	1,00
IGE	7,27	7,30
ASI	4,63	4,53
TCH RF	7,91	7,96
ATRF	3,00	3,00
SAENES	2,67	2,00
ADJAENES	2,67	2,00
Contractuels IATS	8,63	6,59
<b>Total plafond 1</b>	<b>77,09</b>	<b>73,40</b>

Plafond 2 (financement ressources propres)		
Type population	ETPT 2012	ETPT 2013
Doctorants	14,33	12,42
Contractuels IATS (hors rech.)	1,00	6,21
Apprentis	1,16	1,58
Contractuels recherche	11,71	12,10
<b>Total plafond 2</b>	<b>28,20</b>	<b>32,31</b>

Simulation répartition par plafonds RCE



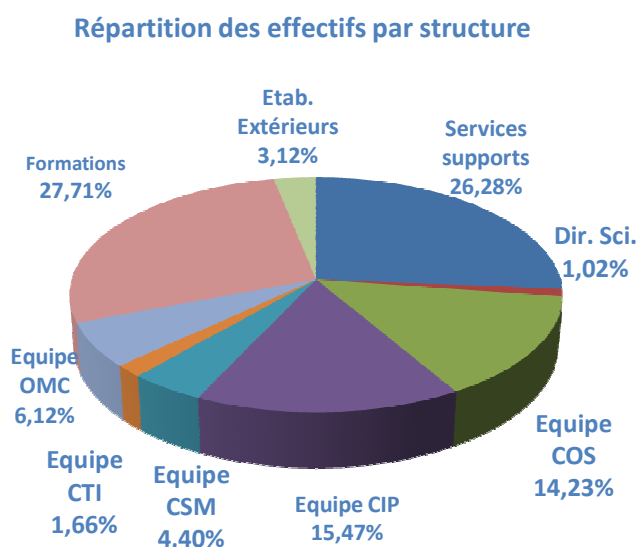
## I-2 Décompte des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT) par structure (\*)

(Sources : fichiers KA, Winpaie, Harpege - requêtes actualisées au 14/04/2014)

Type population	Services supports	Direction scientifique	Equipe COS	Equipe CIP
PR	-	-	2,00	2,00
MCF	-	-	1,98	2,50
PRAG	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-
ATER	-	-	-	0,50
Doctorants contractuels	-	-	4,67	4,75
IATS - Cat A	6,00	0,42	1,10	1,86
IATS - Cat B	5,96	-	-	-
IATS - Cat C	4,00	-	-	-
Contractuels hors recherche	10,82	0,66	0,66	0,66
Contractuels recherche	-	-	4,63	4,08
Apprentis	1,00	-	-	-
<b>Total</b>	<b>27,78</b>	<b>1,08</b>	<b>15,04</b>	<b>16,35</b>

Type population	Equipe CSM	Equipe CTI	Equipe OMC	Enseignement
PR	1,00	0,50	0,50	6,00
MCF	1,90	0,50	1,00	7,88
PRAG	-	-	-	6,33
PRCE	-	-	-	3,00
ATER	-	-	-	0,50
Doctorants contractuels	0,75	0,75	1,50	-
IATS - Cat A	-	-	0,06	1,00
IATS - Cat B	1,00	-	-	3,00
IATS - Cat C	-	-	-	1,00
Contractuels hors recherche	-	-	-	-
Contractuels recherche	-	-	3,41	-
Apprentis	-	-	-	0,58
<b>Total</b>	<b>4,65</b>	<b>1,75</b>	<b>6,47</b>	<b>29,29</b>

Type population	Etab. Extérieurs
PR	-
MCF	-
PRAG	-
PRCE	-
ATER	0,92
Doctorants contractuels	-
IATS - Cat A	2,38
IATS - Cat B	-
IATS - Cat C	-
Contractuels hors recherche	-
Contractuels recherche	-
Apprentis	-
<b>Total</b>	<b>3,30</b>



(\*) Enseignants-chercheurs et ATER affectés à 50% dans leur équipe et 50% enseignement. Les personnels affectés dans les établissements extérieurs sont des mises à disposition

### I-3 Répartition des titulaires par action LOLF en ETP au 31/12/2013

(Source : Harpege - requête actualisée au 16/04/2014)

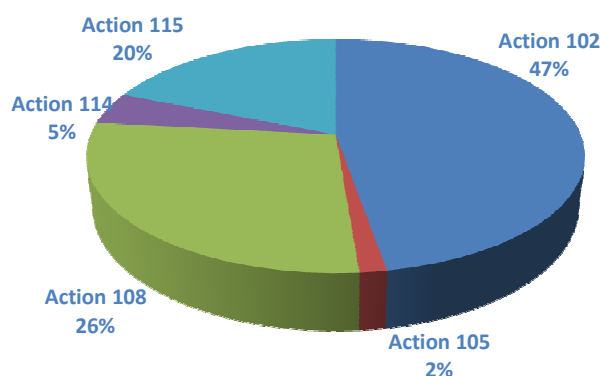
Action	Enseignants-chercheurs	Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	IATS	Total
102 (Formation initiale niveau master)	13,85	10,00	8,00	<b>31,85</b>
105 (Bibliothèques et documentation)	-	-	1,00	<b>1,00</b>
108 (Recherche universitaire en chimie)	13,85	-	5,00	<b>18,85</b>
114 (Immobilier)	-	-	3,00	<b>3,00</b>
115 (Pilotage établissement)	-	-	12,70	<b>12,70</b>
			<b>Total</b>	<b>67,40</b>

**Supports vacants** : 1 MCF (disponibilité - recrutement au 01-09-2014); 1 ATRF (recrutement réservé 01-09-2014)

1 agent en CLD support vacant - Ne décompte pas d'ETP.

**Mise à disposition** : 0,8 ETP (DSI de l'Université de Rennes 1), 2 ETP (SATT).

Répartition des titulaires par action LOLF

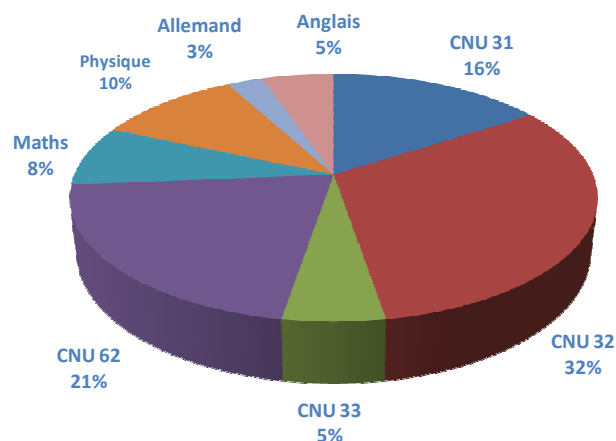


### I-4 Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par discipline

(Source : Harpege - requête actualisée au 16/04/2014 - Observation au 31/12/2013)

Section ou discipline	PR	MCF	PRAG	PRCE
31 Chimie théorique, Physique, analytique (CNU)	3	3	-	-
32 Chimie Organique, minérale, industrielle (CNU)	5	7	-	-
33 Chimie des matériaux (CNU)	-	2	-	-
62 Energie, génie des procédés (CNU)	4	4	-	-
1300 Mathématiques (2nd degré)	-	-	3	-
1500 Physique-Chimie (2nd degré)	-	-	4	-
0421 Allemand (2nd degré)	-	-	-	1
0422 Anglais (2nd degré)	-	-	-	2

Répartition des enseignants par discipline



## I-5 Missions ne décomptant pas du plafond d'emplois

### Les missions d'enseignement des doctorants contractuels

(Source : bureau de gestion)

Discipline	Doctorants ENSCR	Doctorants UR1	Total
Chimie générale	2	0	2
Chimie organique	2	1	3
Chimie théorique	0	2	2
Physique	0	2	2
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

L'ENSCR offre la possibilité à des doctorants d'assurer une mission annuelle d'enseignement de 64h équivalent TD, donnant droit à un complément de rémunération. Depuis la rentrée 2013, elle finance ainsi neuf missions dont quatre sont attribuées à des agents de l'école, cinq autres à des doctorants de l'Université de Rennes 1.

### Les contrats étudiants

(Source : bureau de gestion)

Nature tutorat	Nb étudiants	Nb heures	Nb heures / Etudiant
Centre de documentation	3	135	45
TICE	10	100	10,00
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>235</b>	<b>18,08</b>

L'ENSCR offre la possibilité à certains de ses élèves d'assurer contre rémunération une mission ponctuelle de tutorat aussi bien au niveau du centre de documentation que dans le cadre du développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE).

### Les chargés d'enseignement extérieurs

(Source : bureau de gestion)

Discipline	Nb intervenants	Nb heures (Eq. TD)	HETD/intervenant
Chimie	27	706,00	26,15
Communication	2	140,00	70,00
Economie	1	78,00	78,00
Gestion	3	31,00	10,33
Sciences Humaines	1	96,00	96,00
Environnement	10	98,00	9,80
Langues	7	445,00	63,57
Mathématiques	2	65,00	32,50
Physique	3	124,00	41,33
TICE	1	36,00	36,00
Toxicologie	4	18,00	4,50
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>1837,00</b>	<b>30,11</b>

Chaque année, pour pourvoir à l'intégralité des enseignements, aussi bien en cycles préparatoires qu'au niveau des formations ingénieurs, l'ENSCR doit recruter des chargés d'enseignement extérieurs pour intervenir en complément du service statutaire de ses enseignants titulaires, de leurs heures complémentaires et des missions d'enseignement attribuées aux doctorants.



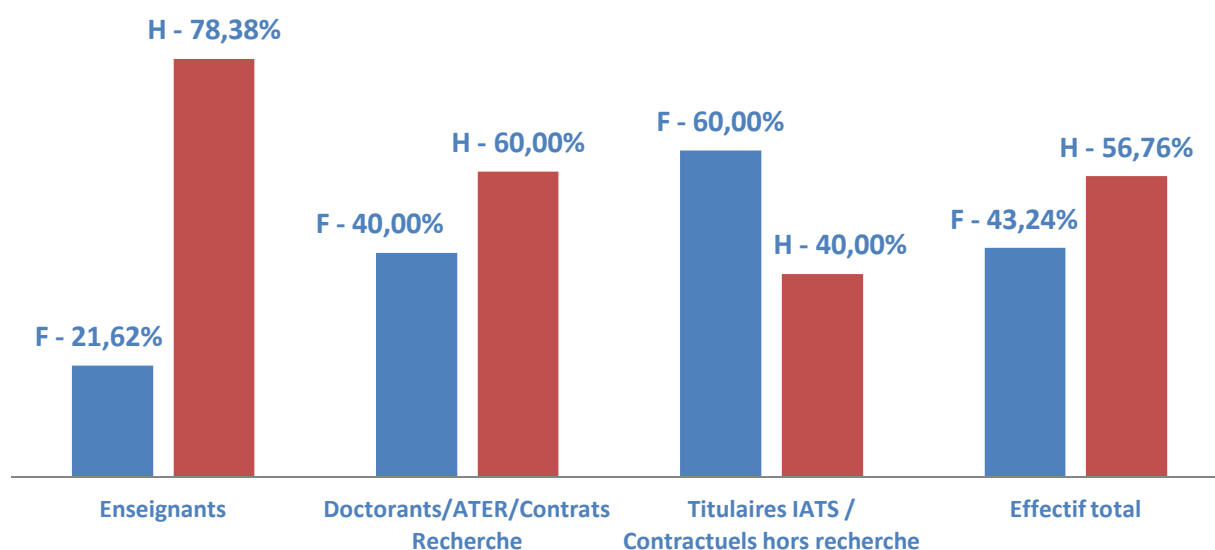
## II. Démographie (au 31/12/2013)

### II-1 Répartition par sexe des agents

(Source : Harpege - requête actualisée au 16/04/2014 - Observation au 31/12/2013)

Type de population	Féminin	Masculin
Professeurs des Universités	2	10
Maîtres de Conférences	5	11
PRAG, PRCE	1	9
<b>Sous total enseignants titulaires</b>	<b>8</b>	<b>30</b>
IATS - Catégorie A	6	9
IATS - Catégorie B	10	1
IATS - Catégorie C	4	1
<b>Sous total IATS titulaires</b>	<b>20</b>	<b>11</b>
Doctorants	4	4
ATER	0	2
Contractuels Recherche	7	9
Contractuels hors recherche	9	6
Apprentis	0	1
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>63</b>
<b>Effectif total</b>	<b>102</b>	

#### Répartition par sexe des agents de l'ENSCR



#### Quelques mots...

➤ La population enseignante est fortement masculine (78%) avec un taux encore plus élevé (83%) pour les seuls professeurs des Universités. Pourtant, au niveau du vivier (Doctorants, ATER, Post doc), la répartition est plus équilibrée.

➤ Chez les IATS hors recherche, la population est féminine à 60% avec une évolution qui tend vers la parité, notamment du fait des derniers recrutements pour des besoins permanents.

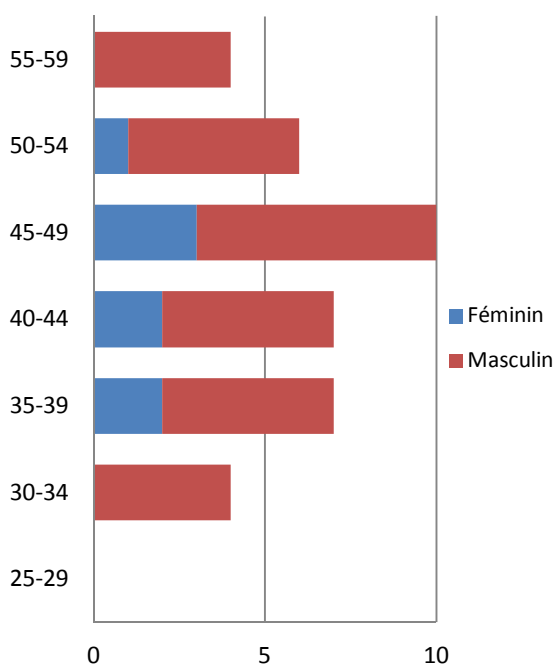
## II-2 Répartition par âge des personnels titulaires

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation au 31/12/2013)

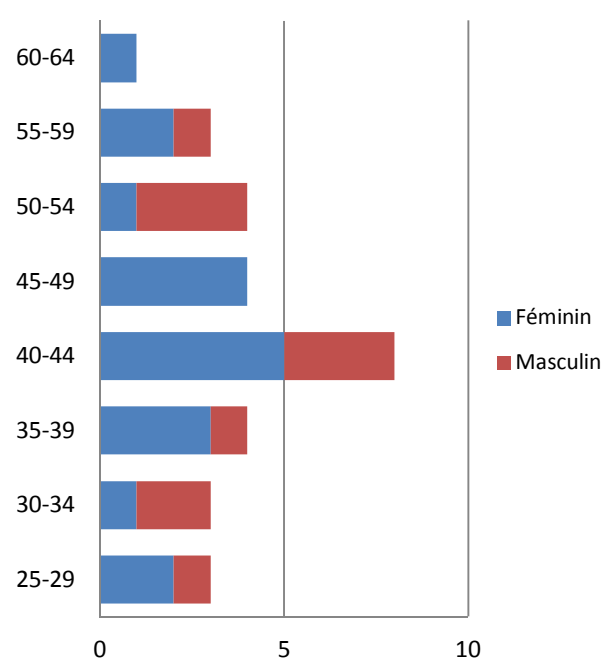
Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
Professeurs des Universités	-	2	6	4	-
Maîtres de Conférences	-	6	8	2	-
PRAG	-	3	3	1	-
PRCE	-	-	-	3	-
<b>Sous total enseignants</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
IGR	-	-	1	-	-
IGE	1	5	-	3	1
ASI	-	-	2	2	-
TCH	2	2	4	1	-
ATRF	-	-	3	-	-
SAENES	-	-	1	-	1
ADJAENES	-	-	1	1	-
<b>Sous total IATS</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>2</b>

## II-3 Pyramide des âges des personnels titulaires

Pyramide des âges - Enseignants



Pyramide des âges - IATS



### Quelques mots...

➤ Deux agents IATS partiront à la retraite en septembre 2014 dont un du fait du dispositif "carrières longues". Un autre agent partira en septembre 2015. Il n'y aura ensuite plus de départs à la retraite avant plusieurs années.

➤ La population des titulaires est jeune et cela va influencer sur le Glissement Vieillesse Technicité pour plusieurs années même s'il sera moindre en 2014 du fait des deux départs (Cf. chapitre V-6 "GVT et incidence sur l'évolution de la masse salariale").

## II-4 Répartition par âge des personnels contractuels

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation au 31/12/2013)

Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
ATER	1	1	-	-	-
Doctorants	8	-	-	-	-
<b>Sous total enseignants</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contractuels hors recherche	4	6	1	4	-
Contractuels recherche	12	4	-	-	-
Apprentis	1	-	-	-	-
<b>Sous total IATS</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

## III. Promotions / Mouvements

### III-1 Promotions

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation du 01/01/2013 au 31/12/2013)

Type promotion	Enseignants			IATS	
	PR	MCF	2nd degré	ITRF	AENES
Concours	-	-	-	2	-
Avancement de corps	-	-	-	1	-
Avancement de grade	-	-	-	2	2
Promotions hors ENSCR	-	-	-	1	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

### Quelques mots...

➤ Le nombre de promotions pour les personnels IATS a été assez exceptionnel en 2013. Pour mémoire, il n'y avait eu qu'une promotion en 2012. De manière générale, la qualité des dossiers déposés lors des procédures d'avancement est en amélioration.

➤ la promotion en externe concerne un agent contractuel de l'ENSCR lauréat d'un concours à l'IUT de Rennes.

### III-2 Mouvements des personnels enseignants

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation du 01/01/2013 au 31/12/2013)

Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	1
PRCE	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

### III-3 Mouvements des personnels IATS

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation du 01/01/2013 au 31/12/2013)

Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Cat A ITRF	-	-	-	-	-
Cat B ITRF	-	-	-	-	-
Cat B AENES	-	-	-	-	-
Cat C ITRF	-	-	-	-	-
Cat C AENES	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Cat A ITRF	1	-	-	-	-
Cat B ITRF	1	-	-	-	-
Cat B AENES	-	-	-	-	-
Cat C ITRF	-	-	-	-	-
Cat C AENES	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Quelques mots...

➤ Les deux arrivées sont des stabilisations d'agents contractuels de l'établissement. L'une par la réussite au concours externe d'Ingénieur d'Etudes au COS, l'autre par un recrutement réservé de technicien gestionnaire en ressources humaines.

➤ Aucun départ durant l'année 2013, alors qu'il y en avait eu 3 en 2012.

## IV. Conditions de travail

### IV-1 Modalités de service (temps partiels)

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation au 31/12/2013)

Type population	50%	60%	70%	80%	90%
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	1
IATS - Cat A	-	-	-	1	-
IATS - Cat B	-	-	-	-	1
IATS - Cat C	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

## IV-2 Absences des titulaires pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation du 01/01/2013 au 31/12/2013)

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
Professeurs des Universités	1	69	1	121	-	-	-	-	1	190
Maîtres de Conférences	1	15	-	-	-	-	-	-	1	15
PRAG	2	6	-	-	-	-	-	-	2	6
PRCE	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>91</b>	<b>1</b>	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>212</b>

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
IATS - Cat A	3	24	-	-	1	365	1	82	5	471
IATS - Cat B	3	66	1	205	-	-	-	-	4	271
IATS - Cat C	3	62	-	-	-	-	-	-	3	62
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>152</b>	<b>1</b>	<b>205</b>	<b>1</b>	<b>365</b>	<b>1</b>	<b>82</b>	<b>12</b>	<b>804</b>

COM : Congé ordinaire de maladie

CLM : Congé Longue Maladie

CLD : Congé Longue Durée

Durée moyenne des COM - IATS  
16,80 jours

Durée moyenne des COM - Enseignants  
18,20 jours

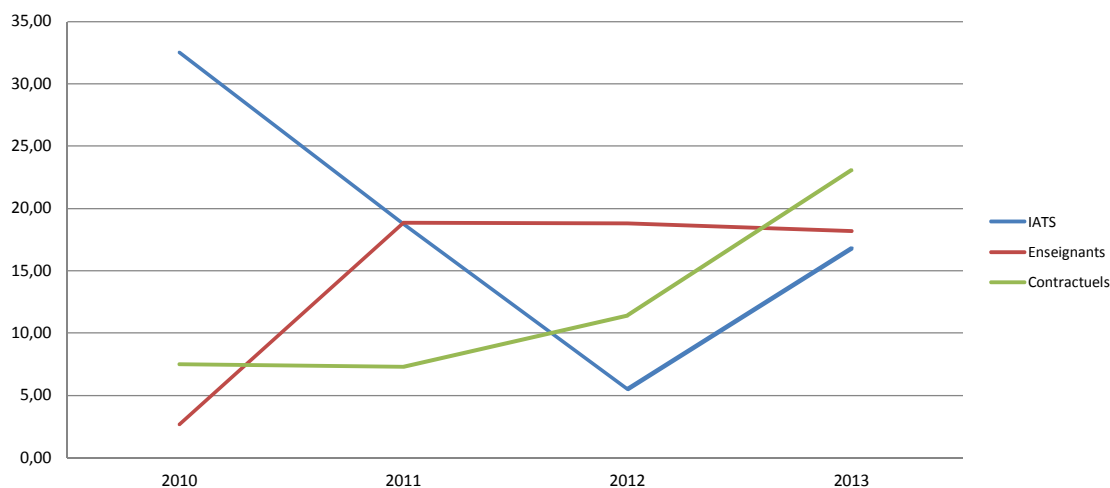
## IV-3 Absences des contractuels pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée au 17/04/2014 - Observation du 01/01/2013 au 31/12/2013)

Type population	Congé mal. non tit.		Congé grave maladie		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
ATER	-	-	-	-	-	-	0	0
Doctorants	2	10	-	-	-	-	2	10
Contractuels hors recherche	5	123	-	-	2	112	7	235
Contractuels recherche	3	135	-	-	1	88	4	223
Apprentis	2	9	-	-	-	-	2	9
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>277</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>200</b>	<b>15</b>	<b>477</b>

Durée moyenne des congés maladie  
23,08 jours

Evolution des durées moyennes des congés maladie (en j)



## IV-4 Accidents de service, de travail ou de trajet

➤ L'ENSCR dénombre 4 accidents de travail pour des agents non titulaires dont 2 sont intervenus dans les laboratoires, ainsi qu'un accident de service pour un enseignant.

➤ Aucun de ces accidents n'a induit un arrêt de travail.

## V. Rémunérations

### V-1 Dépenses de masse salariale sur budget Etat

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 17/04/2014)

Type dépenses	2010	2011	2012	2013
<b>Rémunérations principales</b>	<b>2 328 218</b>	<b>2 369 245</b>	<b>2 395 395</b>	<b>2 461 481</b>
<i>dont titulaires</i>	2 275 578	2 288 349	2 291 529	2 369 599
<i>dont contractuels</i>	52 640	80 896	103 866	91 882
<b>Indemnités et rémunérations accessoires</b>	<b>235 883</b>	<b>211 946</b>	<b>294 867</b>	<b>221 944</b>
<b>Cotisations patronales</b>	<b>1 864 999</b>	<b>1 954 927</b>	<b>2 042 279</b>	<b>2 182 101</b>
dont CAS Pension civile	1 429 303	1 508 847	1 586 122	1 713 527
<b>Prestation sociales</b>	<b>7 491</b>	<b>7 770</b>	<b>9 155</b>	<b>8 668</b>
<b>Total</b>	<b>4 436 591</b>	<b>4 543 888</b>	<b>4 741 696</b>	<b>4 874 194</b>

### V-2 Dépenses de masse salariale sur budget ENSCR

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 17/04/2014)

Type dépenses	2010	2011	2012	2013
<b>Rémunérations principales</b>	<b>841 111</b>	<b>862 789</b>	<b>803 119</b>	<b>832 815</b>
<b>Indemnités et rémunérations accessoires</b>	<b>254 147</b>	<b>245 487</b>	<b>240 983</b>	<b>245 056</b>
<b>Cotisations patronales</b>	<b>373 930</b>	<b>380 760</b>	<b>371 743</b>	<b>374 361</b>
<b>Prestation sociales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 959</b>	<b>1 542</b>
<b>Total</b>	<b>1 469 188</b>	<b>1 489 036</b>	<b>1 417 804</b>	<b>1 453 774</b>

### V-3 Evolution des dépenses de masse salariale - Simulation RCE

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 17/04/2014)

Type dépenses	2010	2011	2012	2013
<b>Rémunérations principales</b>	<b>3 232 034</b>	<b>3 193 228</b>	<b>3 193 228</b>	<b>3 294 296</b>
<i>dont titulaires</i>	2 288 349	2 291 529	2 291 529	2 369 599
<i>dont contractuels</i>	943 685	901 699	901 699	924 697
<b>Indemnités et rémunérations accessoires</b>	<b>457 433</b>	<b>528 009</b>	<b>528 009</b>	<b>467 000</b>
<b>Cotisations patronales</b>	<b>2 335 687</b>	<b>2 384 132</b>	<b>2 384 132</b>	<b>2 556 462</b>
dont CAS Pension civile	1 508 847	1 586 122	1 586 122	1 713 527
<b>Prestation sociales</b>	<b>7 770</b>	<b>11 085</b>	<b>11 085</b>	<b>10 210</b>
<b>Total</b>	<b>5 905 779</b>	<b>6 032 924</b>	<b>6 116 454</b>	<b>6 327 968</b>

#### Quelques mots...

L'augmentation des dépenses liées au CAS pension civile est importante malgré la parution au journal officiel en novembre 2013 d'un décret fixant le taux à 44,28% pour le seul mois de décembre 2013, soit une réduction d'environ 30% par rapport au taux 2013 (environ 48 000 € de dépenses économisées en un mois sur le budget de l'Etat pour les titulaires de l'ENSCR).

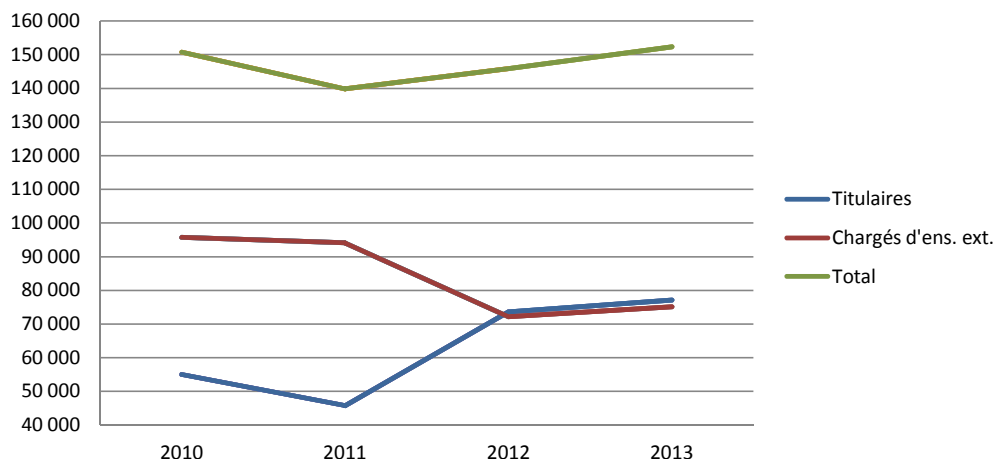
L'augmentation du CAS pension civile est significative car elle est la conséquence de notre GVT important (+3,40% pour les rémunérations principales) et de l'augmentation du taux qui est passé de 68,92% en 2012 à 74,59% en 2013.

## V-4 Evolution des heures complémentaires

(Sources : fichiers KA, Winpaie - requêtes actualisées au 18/04/2014)

Types heures	2010		2011		2012		2013	
	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut
Titulaires	1 351	55 006	1 119	45 778	1 800	73 638	1 885	77 141
Chargés d'enseignement ext.	2 351	95 705	2 299	94 060	1 764	72 169	1 837	75 156
<b>Total</b>	<b>3 702</b>	<b>150 711</b>	<b>3 418</b>	<b>139 838</b>	<b>3 564</b>	<b>145 807</b>	<b>3 722</b>	<b>152 297</b>

Evolution des dépenses pour heures complémentaires



### Quelques mots...

- Le taux de rémunération de l'heure équivalent TD est passé de 40,70 € en 2010 à 40,91 € depuis 2011.
- A noter qu'à compter de l'année universitaire 2012/2013, les heures complémentaires des titulaires ne sont plus défiscalisées.

## V-5 Part des dépenses de masse salariale dans le budget de l'ENSCR (hors dépenses d'investissement)

	2010	2011	2012	Simulation RCE 2012	2013	Simulation RCE 2013
Dépenses masse salariale budget ENSCR	1 469 188	1 489 036	1 417 804	6 159 500	1 453 774	6 327 969
Dépenses fonctionnement + personnel	4 141 865	4 159 678	3 926 245	8 667 941	4 055 626	8 929 821
<b>En %</b>	<b>35,47%</b>	<b>35,80%</b>	<b>36,11%</b>	<b>71,06%</b>	<b>35,85%</b>	<b>70,86%</b>

### Quelques mots...

- La part des dépenses de masse salariale dans les dépenses totales de fonctionnement est maîtrisée depuis plusieurs années. Il est important de bien mesurer l'impact d'un passage aux RCE : De 35,85% d'un budget hors investissement de 4 055 626 €, la part des dépenses de masse salariale passerait à 70,86 % d'un budget hors investissement de 8 929 821 €.
- Nous avons relevé en page 4 de ce bilan social que 70% des dépenses relèveraient du plafond 1 (financement pour tout ou partie par l'Etat sous forme de dotation de masse salariale transférée et de part de la DGF affectée aux dépenses de personnel), d'où la nécessité, en cas de passage aux RCE, de bien évaluer le socle initial de dotation de masse salariale transférée ainsi que le détail des montants initiaux à affecter à des dépenses de masse salariale dans la DGF (enveloppes pour la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche, pour les missions d'enseignement, etc...). En effet, une sous évaluation initiale, un suivi défailant, des évolutions liées à l'occupation des emplois délégués non maîtrisées ainsi que des manquements partiels du financeur principal peuvent donc fragiliser l'ensemble de la construction budgétaire de l'école.

## V-6 GVT et incidence sur l'évolution de la masse salariale

(Source : Harpege - requête actualisée le 18/04/2014 - Observation le 1er de chaque mois)

Année 2011	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11
Masse indiciaire rémunérée	40 163	40 184	40 332	40 437	40 437	40 487	40 533	40 533	41 319	41 029	41 029	41 029
ETPR total	67,628	67,628	67,628	67,485	67,485	66,628	66,628	66,628	66,628	65,628	65,628	65,628
Indice moyen rémunéré	593,8812	594,1918	596,3802	599,1998	599,1998	607,6574	608,3478	608,3478	620,1447	625,1752	625,1752	625,1752
Année 2012	janv-12	févr-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12
Masse indiciaire rémunérée	41 047	41 052	41 188	41 546	41 156	41 303	41 393	41 430	40 924	40 969	41 449	41 474
ETPR total	65,628	65,628	65,628	66,628	65,628	65,628	65,628	65,628	63,528	63,528	64,385	64,385
Indice moyen rémunéré	625,4495	625,5257	627,5980	623,5517	627,1104	629,3503	630,7216	631,2854	644,1884	644,8967	643,7680	644,1562
Année 2013	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13
Masse indiciaire rémunérée	41 478	41 478	41 622	41 643	41 655	41 655	41 693	41 856	42 794	42 859	43 631	43 653
ETPR total	64,385	64,385	64,385	64,385	64,385	64,385	64,385	64,385	65,528	65,528	66,528	66,528
Indice moyen rémunéré	644,218	644,218	646,455	646,781	646,967	646,967	647,558	650,089	653,064	654,056	655,829	656,160
Evolution 2011/2012	5,316%	5,273%	5,235%	4,064%	4,658%	3,570%	3,678%	3,770%	3,877%	3,155%	2,974%	3,036%
Evolution 2012/2013	3,001%	2,988%	3,005%	3,725%	3,166%	2,799%	2,669%	2,979%	1,378%	1,420%	1,874%	1,863%

**GVT SOLDE 2012 (GVT constaté) 4,05%**

**GVT SOLDE 2013 (GVT constaté) 2,57%**

- GVT solde = moyenne des évolutions mensuelles entre l'année n et l'année n-1 (méthode dite de "Reims" retenue par la CPU et le MESR)

### Quelques mots...

➤ Le GVT est un indicateur important de l'évolution des rémunérations principales des titulaires, mais il ne peut pas être considéré comme un coefficient multiplicateur pour l'évolution prévisible des dépenses liées aux rémunérations principales des titulaires. En effet, pour la méthode retenue, il mesure une moyenne des évolutions mensuelles de l'indice moyen rémunéré. L'étude précise de l'évolution des rémunérations principales des titulaires se fait par la seule étude de l'évolution prévisible de la masse indiciaire rémunérée.

➤ L'augmentation moins forte du GVT en 2013 par rapport à 2012 vient de la nomination de deux jeunes agents sur deux supports vacants (IGE et TCH) ce qui fait baisser la valeur de l'indice moyen rémunéré. Cet effet ne durera qu'un an. La nomination de deux jeunes agents va alimenter un GVT positif par la suite du fait de leur progression de carrière.

➤ Il faut d'ailleurs constater que la masse indiciaire rémunérée est passée de 40 163 points en janvier 2011 à 43 653 points en décembre 2013 pour un taux d'ETPR plus faible. L'indice moyen rémunéré de l'école a, lui, progressé de 593,88 points à 656,160 points. Cela explique l'augmentation des rémunérations principales des titulaires sur ces trois exercices et donc également des cotisations patronales liées dont le Compte d'Affectation Spécial Pension Civile (CAS pension civile).

## VI. Formation continue des personnels

### VI-1 Personnels enseignants

(Source : bureau de gestion)

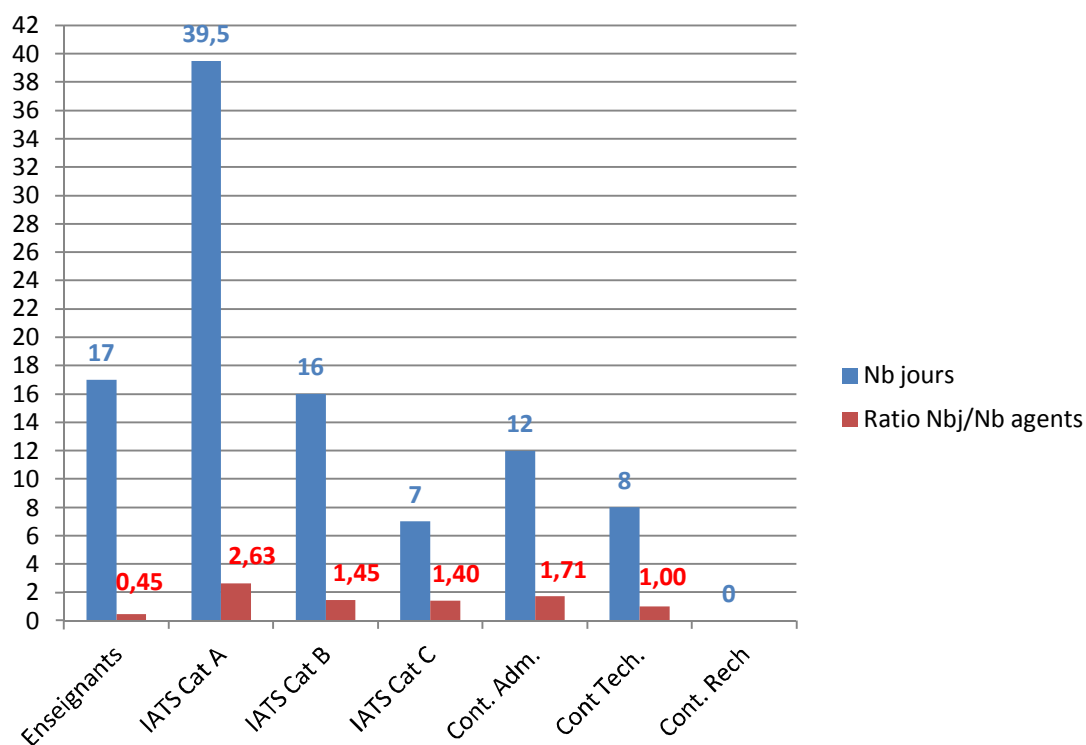
Type de population	Type de formation	Nb de jours
Enseignants-chercheurs	Adaptation métier	17
	Préparation concours	0
	Projet individuel	0
<b>Sous total Enseignants-chercheurs</b>		<b>17</b>
Enseignants 2nd degré	Adaptation métier	0
	Préparation concours	0
	Projet individuel	0
<b>Sous total Enseignants 2nd degré</b>		<b>0</b>
<b>Total nombre de jours de formation personnels enseignants</b>		<b>17</b>



## VI-2 Personnels IATS

(Source : bureau de gestion)

Type de population	Type de formation	Nb de jours
IATS - Catégorie A	Adaptation métier	37,5
	Préparation concours	2
	Projet individuel	0
<b>Sous total IATS Cat A</b>		<b>39,5</b>
IATS - Catégorie B	Adaptation métier	14
	Préparation concours	2
	Projet individuel	0
<b>Sous total IATS Cat B</b>		<b>16</b>
IATS - Catégorie C	Adaptation métier	7
	Préparation concours	0
	Projet individuel	0
<b>Sous total IATS Cat C</b>		<b>7</b>
Contractuels Administratifs	Adaptation métier	3
	Préparation concours	9
	Projet individuel	0
<b>Sous total Contractuels Administratifs</b>		<b>12</b>
Contractuels techniques	Adaptation métier	8
	Préparation concours	0
	Projet individuel	0
<b>Sous total Contractuels Techniques</b>		<b>8</b>
Contractuels recherche	Adaptation métier	0
	Préparation concours	0
	Projet individuel	0
<b>Sous total Contractuels recherche</b>		<b>0</b>
<b>Total nombre de jours de formation IATS</b>		<b>82,5</b>



## VII. Action sociale

- L'ENSCR et l'Université de Rennes 1 ont signé en octobre 2012 une nouvelle convention d'action sociale qui se substitue à celle signée en 2007. Elle permet aux agents de l'école de bénéficier d'avantages sociaux dans les domaines du logement social, de l'aide juridictionnelle, de l'aide aux vacances des enfants et de l'accès au centre de loisirs de Beaulieu. Pour le centre de loisirs, ces conventions ont bénéficié à 2 familles en 2013 (-2 par rapport à 2012).
- Par ailleurs, l'ENSCR subventionne l'association des personnels, finance le spectacle et le goûter de l'arbre de Noël de l'établissement ainsi que les cadeaux offerts à cette occasion aux enfants de ses personnels âgés de moins de 12 ans. Ce sont ainsi 43 cadeaux (identique à 2012) qui ont été distribués à l'arbre de Noël de décembre 2013.
- 34 agents (+12 par rapport à 2012) de l'école, tous statuts confondus, ont obtenu une carte d'accès aux Restaurants Universitaires auprès des services du CROUS via le service des Ressources Humaines.

## VIII. Hygiène et Sécurité

- L'ENSCR finance les visites médicales des ses agents, que ce soient les visites médicales d'aptitudes aux fonctions (visites médicales effectuées par un médecin agréé pour chaque recrutement) ou que ce soit celles inscrites dans le cadre du suivi régulier des agents par la médecine du travail (SMUT de l'Université de Rennes 1). 97 visites médicales ont ainsi été effectuées en 2013. Il faut y ajouter quatre expertises pour le compte du Comité Médical pour des procédures d'octroi de congés de Longue Maladie (CLM) ou Longue Durée (CLD).
- Les analyses sanguines de nos personnels affectés dans les laboratoires sont aussi à la charge de l'établissement. Elles ont concerné 32 agents en 2013.
- L'école compte parmi ses agents et personnels hébergés, 11 personnes sauveteurs secouristes du travail (SST).
- 36 agents sont impliqués dans la sécurité incendie en tant que guide ou serres files. Sept autres sont formés à la gestion du système incendie (SSI) et 34 sont équipiers de première intervention (formés à l'utilisation des extincteurs).
- En 2013, tous les nouveaux agents ont eu un accueil sécurité dispensé par l'ingénieur Hygiène et Sécurité au même titre que toutes les parties prenantes de l'école. Ce sont au global près de 270 personnes qui en bénéficient chaque année (tous statuts confondus : Elèves, agents, hébergés...).
- Il y a eu quatre accidents de travail ou de service durant l'exercice 2013 sans qu'aucun

## LEXIQUE

<b>ADJAENES :</b>	<i>Adjoint Administratif (AENES)</i>
<b>AENES :</b>	<i>(Statut) Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur</i>
<b>ASI :</b>	<i>Assistant Ingénieur (ITRF)</i>
<b>ATER :</b>	<i>Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche</i>
<b>ATRF :</b>	<i>Adjoint Technique (ITRF)</i>
<b>CAS pension civile</b>	<i>Compte d'Affectation Spécial Pension Civile (cot. pat. retraite des fonctionnaires)</i>
<b>CLD :</b>	<i>Congé Longue Durée (titulaires)</i>
<b>CLM :</b>	<i>Congé Longue Maladie (titulaires)</i>
<b>COM :</b>	<i>Congé Ordinaire de Maladie (titulaires)</i>
<b>DGF :</b>	<i>Dotation Globale de Fonctionnement</i>
<b>ETP :</b>	<i>Equivalent temps plein ou équivalent temps plein emploi (ETPE). Se calcule à une date donnée.</i>
<b>ETPF :</b>	<i>Equivalent temps plein financier. Se calcule à une date donnée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
<b>ETPR :</b>	<i>Equivalent temps plein rémunéré. Se calcule sur une durée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
<b>ETPT :</b>	<i>Equivalent temps plein travaillé, se calcule sur une durée. (mensuellement, annuellement)</i>
<b>GVT :</b>	<i>Glissement Vieillesse Technicité. Mesure les évolutions de l'indice moyen rémunéré des titulaires . Indicateur important pour prévoir les évolutions des dépenses (masse salariale).</i>
<b>IATS :</b>	<i>Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et de Service</i>
<b>IGE :</b>	<i>Ingénieur d'Etude (ITRF)</i>
<b>IGR :</b>	<i>Ingénieur de Recherche (ITRF)</i>
<b>ITRF :</b>	<i>(Statut) Ingénieurs Technicien de Recherche et de Formation</i>
<b>LOLF :</b>	<i>Loi organique relative aux lois de finance</i>
<b>MCF :</b>	<i>Maître de Conférences</i>
<b>PR :</b>	<i>Professeur des Universités</i>
<b>PRAG :</b>	<i>Professeur Agrégé</i>
<b>PRCE :</b>	<i>Professeur Certifié</i>
<b>RCE :</b>	<i>Responsabilités et Compétences Elargies en matière de gestion des établissements d'enseignement supérieur.</i>
<b>SAENES :</b>	<i>Secrétaire Administrative (AENES)</i>
<b>TCH :</b>	<i>Technicien (ITRF)</i>